

Bulletin municipal DE BONNÉTABLE



JANVIER
2025
BONNÉTABLE.FR

ADRESSES MAIL DE VOS CONTACTS A LA MAIRIE

Commission finances et économie

Marie-Laure PLEVER - ml.plever@bonnetable.fr
(reçoit sur rendez-vous)

Commission vie locale

Laetitia JARRY - l.jarry@bonnetable.fr
(permanence le lundi après-midi)

Aurélia DUPONT - a.dupont@bonnetable.fr
(permanence le vendredi matin)

Commission aménagement et environnement de la ville

Alain GODET - a.godet@bonnetable.fr
(permanence le lundi matin)

Loïc LECESVE - l.lecesve@bonnetable.fr
(permanence le mardi après-midi)

Jean-Louis TORTEVOIS - jl.tortevois@bonnetable.fr
(permanence le jeudi après-midi)

Commission citoyenneté et communication

Catherine CHARTRAIN - c.chartrain@bonnetable.fr
(permanence le mardi matin)

Thierry LEMONNIER - t.lemonnier@bonnetable.fr
(permanence le mercredi matin et le jeudi matin)

Crédits photos : Marie-Laure Pléver, Clarisse Bourgoïn, Aurélia Dupont, Alain Godet, Manuela Gouet, Flora Landeau, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceau, Séverine Piette, Marion Quaggio-Yzeux, le monde associatif de Bonnetable, Jean-Louis Tortevois.

Contributeurs (teurs) : Marie-Laure Pléver (directrice de la publication), Clarisse Bourgoïn, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Aurélia Dupont, Janique Garnier, Alain Godet, Manuela Gouet, Laetitia Jarry, Flora Landeau, Loïc Leceve, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceau, Séverine Piette, Jean-Louis Tortevois, "Bonnetable Autrement".

Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnetable
02 43 29 31 57



Photo de couverture :

80^{ème} anniversaire de la libération de Bonnetable

LE SOMMAIRE

- 03** Édito
Le mot du Maire
- 04** Environnement et voirie
Nouveau balisage et travaux
- 05** CCAS
Sensibilisation au cancer et Minorité
- 06** Environnement
Régulation des ragondins
- 07** Vie locale
Les autorisations de travaux
- 08** Vie locale
Le "Médibus"
- 09** Vie locale
Aménagement du dernier rond-point
- 10** Vie locale
Tri sélectif - sacs jaunes
- 11** Vie locale
Tri sélectif - sacs gris
- 12** Vie scolaire
Multiples interventions et des actions
- 13** Vie scolaire
Matthieu Veret, nouveau chef de cantine
- 14** Écoles publiques
Maternelle
- 15** Écoles publiques
Élémentaire
- 16** École privée
Page de la directrice
- 17** Conseil municipal "Jeunes"
Leurs actions
- 18** Vie locale
Automnales de peinture
- 19** Vie locale
Nouvelle enseigne
- 20** Vie locale
Naissances

Retrouvez toute l'actualité de Bonnetable sur les panneaux lumineux,
ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnetable distribuée par Lumiplan.

LE MOT DU MAIRE

Chères Bonnétabliennes, Chers Bonnétabliens,

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, afin de mettre en lumière les actions réalisées et en cours, qui témoignent de notre engagement pour l'amélioration du quotidien de chacun d'entre vous.

Le contexte actuel est marqué par des défis économiques et politiques importants. Cependant, à l'échelle de notre commune, notre engagement se concentre sur la stabilité et il faut rester optimiste. C'est pourquoi, il est important de maintenir une gestion rigoureuse et responsable, à l'image d'un « bon père de famille ».

Soutien à l'éducation

Nous avons remporté une victoire pour l'avenir de nos enfants en réussissant à sauver la classe qui était menacée de fermeture. Je remercie à ce titre la mobilisation exemplaire des parents d'élèves, de l'équipe pédagogique et des élus.

Vous pouvez compter sur notre soutien pour maintenir l'ensemble des établissements, publics et privé, de notre commune.

Energie et environnement

A compter du 1^{er} janvier 2025, de nouveaux contrats d'énergie pour nos 48 sites permettront de réduire significativement les coûts et de respecter l'environnement.

Accès aux soins et à la santé

Nous poursuivons activement nos objectifs avec les professionnels de santé pour le projet de la maison de santé, un projet porté par Tous. Par ailleurs, nous avons eu le plaisir d'accueillir en octobre une docteure roumaine dont l'arrivée serait prévue au printemps 2025. Parallèlement, un cabinet de recrutement sera sollicité début 2025, par la communauté de communes, pour permettre l'installation d'un médecin supplémentaire.

En attendant de trouver des solutions pérennes, le Département a mis en place le "médibus", présent tous les mardis sur notre commune.

Dynamisme associatif

Bonnétable continue à se distinguer par un tissu associatif fort et dynamique, notamment à travers la participation aux activités « Terre de Jeux 2024 ». Le renouvellement du label « ville active et sportive » est une fierté collective. Merci aux bénévoles et aux éducateurs qui font vivre cet esprit sportif.

Mémoire de notre histoire

La commémoration du 80ème anniversaire de la libération de Bonnétable fut un moment inoubliable, marqué par une forte participation et des hommages respectueux.

Rénovation des infrastructures et projets futurs

Nous continuons de travailler sur la rénovation de nos infrastructures sportives. Nous avons validé lors du dernier conseil municipal l'avant-projet à l'unanimité. Parallèlement, nous travaillerons sur les entrées de ville en priorisant celle de l'avenue de 8 Mai. Cet aménagement, travaillé en collaboration le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), vise à offrir une vision plus accueillante et harmonieuse.

Une étude est également en cours pour la place Charles de Gaulles dans le cadre de « Petites Villes de Demain ». Cette place mérite de redevenir un lieu vivant, accueillant et sécurisant pour tous.

Sécurité -incivilité

A compter du 1^{er} janvier 2025, le policier municipal devient communal. Sa présence sur notre seule commune est indispensable pour répondre efficacement aux besoins de sécurité. Il travaillera en synergie avec notre brigade de gendarmerie, sous le commandement de l'Adjudant-Chef Roullier.



En 2024, nous avons continué de développer la vidéo surveillance et un nouveau budget sera alloué pour 2025.

Cependant, nous sommes conscients que la sécurité ne repose pas que sur la technologie. C'est pourquoi, nous avons choisi de renforcer ce dispositif par un engagement collectif, en impliquant directement les citoyens dans une démarche de Participation Citoyenne. Aujourd'hui, 14 référents favoriseront le lien social, la solidarité entre voisins dans le respect de la vie privée.

Propreté de notre commune

Trop souvent, les règles de tri des déchets, les consignes sur l'emplacement ou les dates de dépôts ne sont pas respectées. C'est pourquoi, nous avons mis en place une amende supplémentaire d'un montant de 75 euros pour les auteurs de ces infractions. Ces comportements nuisent à notre cadre de vie et au travail des agents communaux.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous, vos proches et vos familles, ainsi qu'une année la plus joyeuse possible !

ENVIRONNEMENT ET VOIRIE

NOUVEAU BALISAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉES

Un travail de "re-balisage" des chemins de randonnées va être réalisé très prochainement sur notre commune. Les piquets de fléchage ont été financés par la communauté de commune Maine Saosnois et ensuite, chaque commune doit poser ses propres poteaux. Cela sera fonctionnel pour le printemps 2025.

A ce sujet, une plaquette « Randonnées en Maine Saosnois, fiches circuits VTT, pédestre, équestre, attelage » est en achat libre à l'office du tourisme.

Ce sont 203 poteaux et 379 fléchages qui vont être posés et c'est le club de cyclotourisme vététiste de la Patriote qui va se charger de la mise en place, pour notre commune.

Il y a trois circuits différents, majoritairement sur Bonnétable :



Des cyclotouristes et vététistes prêts à baliser les nouveaux chemins

« Circuit De belle vue, 7.5km » ; « Circuit de La Vive Parence, 11.7km » ; « Circuit Côté jardin et côté chemin, 23.25km » .



Réalisation de travaux PMR

TRAVAUX DE VOIRIE

Différents travaux de voirie ont été réalisés en cette fin d'année 2024 :

- au carrefour Avenue du 8 Mai, docteur Monnier, un passage pour piétons, aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR), a été créé.



Un accès plus pratique pour les PMR

- une place PMR (personne à mobilité réduite) est créée sur le parking de la résidence Bellevue (cabinet médical), ainsi qu'une allée pour accéder au cabinet par la nouvelle entrée, qui vient d'être réalisée, à l'arrière du bâtiment.

- place Charles de Gaulle, un passage pour piéton, a été fait, aux normes PMR et donc plus accessible que l'existant.



Avant travaux



Après travaux

Cour de la masure, une réfection complète du passage pour piétons, en enrobé, a été réalisée et un éclairage public a été posé.



Cour de la masure terminée

L'entrée du jardin public, rue de la Prairie (devant le Camping-car Park) va être refaite en enrobé avec pose de bordures.

- secteur de la Brancherie, un éclairage solaire a été ajouté afin de sécuriser le ramassage scolaire des enfants, ce qui était demandé depuis quelques temps de la part de parents.



Éclairage solaire

C.C.A.S CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SENSIBILISATION AU CANCER : ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Cette année, le CCAS et la commune se sont unis pour sensibiliser la population et participer activement à la lutte contre le cancer. Deux campagnes importantes ont été mises en avant : Octobre Rose et Movember.

Octobre Rose est une campagne de communication destinée à informer le public sur l'importance du dépistage du cancer du sein. Grâce à cette prise de conscience et au dépistage précoce, nous pouvons augmenter les chances de guérison et sauver des vies.

Movember, ou Novembre Bleu, est le mois dédié à la sensibilisation au cancer masculin, notamment le cancer de la prostate et des testicules. Ces cancers sont les plus fréquents chez les hommes, mais grâce à la prévention



et au dépistage, nous pouvons faire une réelle avancée. Pour marquer ces

campagnes, le CCAS et la commune ont revêtu la couleur rose pour Octobre et bleu pour Movember. Des actions ont été menées auprès des différents services de la Mairie.

"Octobre Rose et Movember : Ensemble, toute l'année, pour la prévention et le dépistage !"



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Bonnétale autrement est soucieux de votre pouvoir d'achat et des dépenses publiques à engager pour assurer un meilleur avenir pour tous.

Selon l'Insee, 30 % des aides sociales ne sont pas versées aux personnes qui y ont droit. La principale raison est le manque d'information : pour bénéficier d'une aide, il faut d'abord en faire la demande, ce qui suppose de connaître son existence et de penser y être éligible. L'Etat verse une prime d'activité pour encourager le travail et améliorer les revenus modestes. Cette prime concerne une grande diversité de situations : salarié ou indépendant, jeune ou senior, à temps plein ou partiel, public ou privé, en CDI ou en intérim... Une personne seule travaillant à temps plein au SMIC (1 400 € nets par mois) peut bénéficier d'un complément de

revenu de 250 € par mois, soit 3 000 € par an. Trop de travailleurs ignorent encore l'existence de cette aide pourtant précieuse. Il est essentiel d'en parler autour de vous et de vérifier que vos proches la connaissent. Si vous avez accès à Internet, un « simulateur de prime d'activité » permet d'estimer en quelques clics le montant de votre complément de revenu. Renseignez-vous auprès de France services ou des services sociaux.

Ces dernières années, la hausse du coût de l'énergie a fortement impacté le budget de la commune en réduisant sa capacité de financement. Les nouveaux contrats de gaz et d'électricité reviennent à une situation « normale » mais qu'en sera-t-il dans 2 ans ? Nous appelons notre commune à adopter une gestion tournée vers l'avenir. Notre

ville souffre d'un retard dans l'isolation thermique de ses bâtiments et dans l'exploitation d'énergies renouvelables. C'est pourtant la source d'économies rapides et durables et de nombreuses communes associent leurs habitants à ces projets par un financement participatif pour accélérer la chasse au gaspillage.

Ensemble, mobilisons-nous pour une gestion plus innovante. Chaque euro économisé ou bien investi, c'est une commune plus forte et bien préparée pour l'avenir. Bonnétale Autrement vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

ENVIRONNEMENT

RÉGULATIONS DES RAGONDINS



Un ragondin

Le ragondin, bien connu dans notre pays, est originaire d'Amérique du Sud. Sa présence en France est due à des élevages d'exploitation de fourrure. Mais dans les années 1930, ceux-ci n'étant plus à la mode, les rongeurs ont été relâchés dans la nature et se sont multipliés sans contrôle.

Cet animal en surnombre provoque de nombreux impacts. Pour se procurer un abri, il creuse des galeries le long des rivières, ce qui déstabilise les rives et provoque des éboulements.

Il consomme beaucoup de végétation en bordure de l'eau et, quand cela ne suffit plus, il va chercher sa nourriture dans les cultures où cela provoque

beaucoup de dégâts. De plus, cet animal est dangereux pour les humains. Il est vecteur de certains parasites et de maladies comme la douve du foie (parasites) et la leptospirose (maladie bactérienne).

Constatant une augmentation de ces populations, la mairie de Bonnétable a décidé d'adhérer à Polleniz (organisme à vocation sanitaire). Ensuite, un bureau de groupement de défense des organismes nuisibles (GDON) a été créé pour notre commune.



Un agent de l'entreprise GDON pose un piège

En ce moment, le président et les membres du bureau participent au piégeage dans nos terrains communaux et le jardin public à l'aide de cages.



Vérification du matériel

Mais il est dommageable que quelques personnes mal intentionnées les referment, ce qui freine les captures.

Elles doivent penser à nos habitants et leurs proches qui peuvent contracter les maladies que portent ces nuisibles. Pour information, les habitants en bordure de rivière, ou autre secteur en eau et qui désirent piéger, peuvent se procurer des cages fournies gratuitement par l'Orne Saosnoise en contactant la mairie.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Comme évoqué sur le dernier bulletin municipal, les travaux prévisionnels sur le tripoulin n'ont pas pu être réalisés à cause des conditions climatiques. **Ils sont juste reportés en 2025.**

PARTICIPATION CITOYENNE, UN FRANC SUCCÈS POUR DÉMARRER !

Conformément à l'objectif qu'elle s'était fixé, Madame le Maire a lancé le dispositif de Participation Citoyenne sur Bonnétable. Une première rencontre a eu lieu en toute fin d'année entre les forces de gendarmerie de Mamers et la brigade, ainsi que la quinzaine de membres bénévoles pour notre ville. Elle consistait à ce que les référents fassent connaissance, mais aussi à définir leur rôle et bien entendu le cadre des interventions de chacun.

Une seconde réunion s'est tenue dans la foulée à la mairie, en présence de Quentin Spooner, sous-préfet de l'arrondissement de Mamers. Elle a servi à officialiser l'engagement des parties par la signature d'une convention reliant l'État, la Mairie et la Gendarmerie. Les référents ont ainsi pu prendre conscience du sérieux de leur mission et de l'attente des institutions du complément que la Participation Citoyenne va apporter en matière de service à la population.

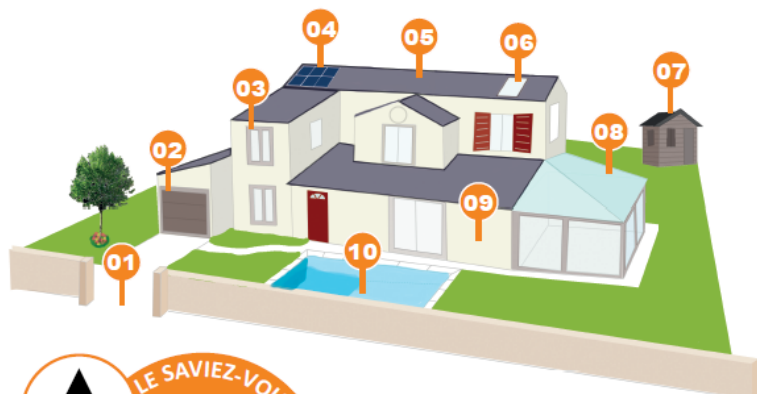


Signature de la convention entre l'Etat, la Gendarmerie et la Mairie

URBANISME

FACE AU MANQUE D'INFORMATION, OU À LA NÉGLIGENCE, LA MAIRIE RAPPELLE CE QUI DOIT ÊTRE LA RÉGLE PRÉALABLE EN MATIÈRE DE TRAVAUX.

LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX



CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION (CUa)

Ce document vous permet de vous renseigner sur les dispositions d'urbanisme et les servitudes d'un terrain.

CERTIFICAT D'URBANISME OPÉRATIONNEL (CUb)

Ce certificat permet de renseigner la faisabilité d'un projet sur un terrain. Néanmoins, cette décision ne vaut pas une autorisation de travaux.

PERMIS D'AMÉNAGER (PA)

Ce permis concerne les demandes d'aménagement : création d'un lotissement ou d'un terrain de camping.

PERMIS DE DÉMOLIR (PD)

Cette demande concerne toutes les démolitions totales ou partielles d'un bâtiment.

Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m² (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.

1 - Je modifie l'extérieur

En édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

2 - J'aménage mon garage en pièce habitable

JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- il fait plus de 40 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- il fait plus de 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

3 - Je crée ou modifie une ouverture

Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

4 - J'installe des panneaux solaires

Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

5 - Je rénove la toiture

Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

6 - J'installe une fenêtre de toit

Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

7 - J'installe un abri de jardin

- de moins de 5 m² ➤ AUCUNE FORMALITÉ

En respectant tout de même le règlement du PLU

- entre 5 m² et 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

8 - Je construis une véranda, pergola, extension

JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- il fait plus de 40 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- il fait plus de 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

9 - Je rénove ma façade

Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

10 - J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an. ➤ AUCUNE FORMALITÉ
- de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1.80m de haut) ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1.80m de haut) ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (BÉTON OU BOIS)

Sans surélévation quelle que soit la surface : ➤ AUCUNE FORMALITÉ

Surélévée < à 5 m² ➤ AUCUNE FORMALITÉ

Surélévée < à 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE

Surélévée > à 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

✚ L'ensemble des formulaires de demande d'autorisation sont disponibles sur www.service-public.fr
A partir du 1^{er} Janvier 2022 il est possible de compléter les formulaires en ligne sur le site de la Communauté de Communes

MEDIBUS

LE "MÉDIBUS", DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR LES SARTHOIS



Le Médibus est opérationnel sur Bonnétable

Annoncé dans la Presse au cours de l'été 2024, le "Médibus" a fait son apparition à Bonnétable au mois de septembre. Parce que plus de 13 300 patients ne disposent pas, ou plus de médecin référent, le Conseil départemental de la Sarthe a voté l'adoption d'un dispositif de consultations et téléconsultations médicales itinérant. En recourant à ce nouvel équipement, il permet à tout citoyen du département d'accéder à une offre de soins de premier recours en proximité.

De nouvelles pratiques de proximité en matière de santé

L'accès à la santé est un enjeu important pour les Sarthois. Bien qu'étant de la compétence de l'Etat, afin de contribuer à lutter contre les difficultés en matière de démographie médicale, des innovations sont menées pour faciliter l'accès aux soins programmés et favoriser l'inclusion des Sarthois dans un parcours de soins coordonné. Le Conseil départemental, avec l'accompagnement de ses partenaires,

a ainsi souhaité créer un centre départemental de santé itinérant pour « aller vers » les Sarthois confrontés à la désertification médicale sur leur territoire.

Il ne remplacera jamais les médecins implantés

Ce centre départemental de santé itinérant « Médibus » ne s'inscrit pas en concurrence des praticiens de médecine générale installés en Sarthe. Il se présente comme une offre complémentaire et transitoire de l'offre médicale actuellement disponible pour répondre à la désertification médicale sur le territoire et offrir aux Sarthois une alternative supplémentaire à leurs besoins de santé.

Des consultations et des téléconsultations

Le centre départemental de santé itinérant « Médibus » propose une offre de médecine générale à Bonnétable, tous les mardis, sur le parking de la salle Mélusine et sur rendez-vous. Chaque

semaine et toute l'année, il s'adresse aux personnes âgées de plus de 16 ans et qui sont absolument sans médecin traitant.

Le Médibus propose une offre de prise en charge sous forme de :

- consultations médicales en présence d'un médecin et d'un infirmier,
- ou, en l'absence de médecin, de téléconsultations médicales augmentées assistées, en présence de deux infirmiers.

Des résultats qui confirment les besoins

Depuis sa première intervention, le 10 septembre, le « Médibus » enregistre un nombre non-négligeable de rendez-vous, avec très peu d'annulations. Au 3 décembre 2024, 41 femmes et 36 hommes ont appelé la plateforme et bénéficié d'une téléconsultation ou d'une réorientation, voire d'un transfert en hospitalisation. Depuis le 3 décembre, un médecin est présent pour les consultations en direct, révélant un besoin qui n'était pas identifié pour les personnes de 18-75 ans et plus.

A MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DERNIER ROND-POINT, PREMIERS COUPS DE PIOCHE !



Vue d'ensemble du giratoire

Des travaux préparatoires

Pour commencer, des dégagements d'emprise étaient nécessaires pour l'aménagement du giratoire. Il a fallu abattre la végétation, appartenant au Département, devant la propriété d'un autre riverain. A terme, une clôture grillagée rigide de 2 mètres de hauteur sera créée à son bénéfice, de même qu'un brise-vue sera posé. Enfin, une haie arbustive sera plantée sur sa propriété, de l'autre côté de la clôture. Ces dispositions de confort sonore et visuel sont entièrement à la charge du Département.

Cette fois, c'est la bonne ! Le Conseil départemental de la Sarthe a entamé les travaux visant à sécuriser l'intersection entre la route départementale 301 et la RD 83 vers Briosne. La création d'un carrefour giratoire de 18 mètres de rayon va ainsi effacer le dernier carrefour en croix de la déviation dont le dangereux croisement va enfin disparaître.

Cette opération de sécurisation routière aurait pu voir le jour il y a plus de 10 ans. Mais par manque d'une maîtrise foncière suffisante, le Conseil départemental a engagé une longue procédure qu'il a gagnée.

Circulation maintenue sur la RD 301

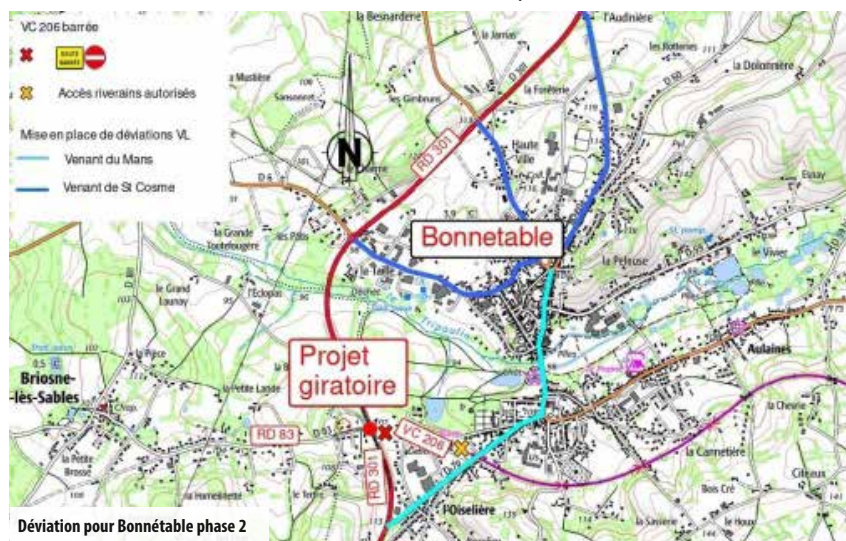
Une première phase a débuté le 12 novembre et s'est terminée - en avance - fin 2024. Elle consistait à créer la partie Ouest du rond-point. Pendant cette période, l'accès à Briosne s'est

fait par une déviation « Poids lourds et Véhicules légers » vers la route de Courcemont, le reste de la circulation ayant été maintenu. La phase 2 consiste, dès le 15 janvier 2025, à construire la partie Est de façon identique, avec une déviation temporaire de la rue du Docteur Monnier pour les mêmes « Poids lourds et Véhicules légers ». Durant cette période, aucun arrêt de la circulation n'aura lieu non plus sur la RD 301, mais il faudra néanmoins rester patient et compter avec une alternance.



Un ouvrage que tout le monde attendait

Sauf contretemps dû aux possibles mauvaises conditions météorologiques, la dernière phase consistera en la pose de l'enrobé définitif de la chaussée et des différentes branches, au printemps 2025. Au final, cette indispensable opération de sécurisation aura coûté 650.000 euros, entièrement financés par le Conseil départemental. Le nouveau giratoire s'accompagnera d'un parking destiné au covoiturage et d'une borne de recharge électrique. Il aura également pour objectif de "casser" la vitesse des véhicules descendant vers Saint-Cosme-en-Vairais ou encore l'élan de ceux qui remontent vers Le Mans et qui roulaient trop vite.





CALENDRIER DE COLLECTE MAINE SAOSNOIS 2025 TRI SELECTIF - SACS JAUNES



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M FERIE	1 S	1 S	1 M	1 J FERIE	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S FERIE	1 L
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 M	8 M	8 J FERIE	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M FERIE	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 M	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V FERIE	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J FERIE
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 M	29 M	29 M	29 J FERIE	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	31 S	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M



ST COSME EN VAIRALS



MAMERS



BONNETABLE



MAROLLES LES BRAULTS



Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir.

S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour

Les collectes seront assurées normalement le 8 mai

Dans mon sac jaune je mets : les emballages (pots, barquettes, tubes, bouteilles plastiques, conserves, canettes, ...) papiers et cartons.



PAPREC

CALENDRIER DE COLLECTE MAINE SAOSNOIS 2025

ORDURES MENAGERES - SACS GRIS



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M FERIE	1 S	1 S	1 M	1 J FERIE	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S FERIE	1 L
2 D	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 S	8 S	8 S	8 M	8 J FERIE	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M FERIE	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 J	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V FERIE	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L FERIE	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J FERIE
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J FERIE	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V		31 L	31 M	31 S		31 J	31 D		31 V		31 M



ST COSME EN VAIRES



MAMERS



BONNÉTABLE



MAROLLES LES BRAULTS



Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir.

S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour

Les collectes seront assurées normalement le 8 mai

DOTATION EN SACS TRANSLUCIDES

Il est possible de récupérer des sacs uniquement les jours et horaires suivants :

3 Rue Ernest Renan Mardi de 14h à 17h Mercredi de 14h à 17h	7 Place Henri Coutard Mercredi de 14h à 17h Vendredi de 14h à 17h	8 Rue Mazagran Mercredi de 9h à 12h Vendredi de 9h à 12h
--	--	---

DE MULTIPLES INTERVENTIONS ET DES ACTIONS



A la découverte de la caserne

Passeport du civisme

Visite de la caserne des pompiers le 19 juin pour les élèves de CM2 des écoles publique et privée.

L'intérêt de cette visite est de « susciter des vocations et d'inculquer des valeurs de solidarité, de courage et de service public aux jeunes générations de Bonnétable » selon Catherine Chartrain, adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

Cela permet également aux élèves de valider une des missions à réaliser pour obtenir le passeport.

sont vus remettre leur passeport du civisme qu'ils pourront compléter tout au long de l'année scolaire.

Lors de cette journée qui s'est déroulée à l'espace Saugonna de Mamers, puisque tous les élèves de la communauté de commune sont concernés (278 au total), les élèves ont pu participer à des ateliers ludiques sur la cyber-sécurité, les règles de sécurité routière en trottinette et en vélo et le tri des déchets. Ils sont repartis prêts à relever les défis.



En route pour l'aventure

Pour la cérémonie du 11 novembre, tous les élèves de CM2 étaient conviés à participer à cet événement de commémoration. De plus, cela leur permettait de pouvoir valider une des missions du passeport du civisme.

Quant aux élus du Conseil municipal "Jeunes", leur mission supplémentaire était, comme les élus adultes, d'assister à l'intégralité de la commémoration, en partant de la cérémonie religieuse à l'église d'Aulaines en passant par le cimetière, ainsi que les moments de recueillement auprès des soldats tombés pour la France, le défilé et le dépôt de gerbes.



Dépôt de gerbe au monument, devant l'église d'Aulaines

Le 10 août 2024 est un événement auquel les élus du CMJ ont participé à la préparation. Plusieurs samedis matins, en fonction de leur disponibilité, les enfants ont travaillé avec le groupe mené par Jérémy David, sur les panneaux du Souvenir Français. Un travail pédagogique a été réalisé sur ce que sont les Justes parmi les Nations et un autre sur la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Trois d'entre eux étaient présents le jour même et ont contribué à la découverte des panneaux tout au long de la journée.



Découverte du 1er panneau avenue du 11 Novembre

Les élections du nouveau Conseil municipal « Jeunes »

Le Conseil municipal « Jeunes » est encadré par les animateurs « Jeunesse » de la mairie, Marie Monceaux et David Leguillon. Ils sont accompagnés par Catherine Chartrain, adjointe aux affaires scolaires. L'élection du maire a eu lieu le jeudi 3 octobre 2024. En amont, un travail a été réalisé avec David et Marie pour les CM1 et CM2 afin d'élire les 12 conseillers municipaux, prêts à s'investir pour la commune.

Parmi les 12 candidats, Laura Jardin a été élue Maire. Toutes nos félicitations !



Quelle fierté d'avoir décroché le Graal



Le Conseil municipal Jeunes

MATTHIEU VERET NOUVEAU CHEF À LA CANTINE



Matthieu Veret, nouveau chef du restaurant scolaire

A la rencontre du nouveau chef de cuisine

Catherine Chartrain, adjointe aux affaires scolaires est allée interroger notre nouveau chef de cuisine, arrivé en septembre 2024, pour faire plus ample connaissance.

Matthieu Veret est un habitant de Bonnétable et il est âgé de 40 ans.

Madame Chartrain lui a posé plusieurs questions :

Quel est votre parcours ?

Je suis un ancien militaire. J'ai intégré la fonction publique en 2018. En 2022, je suis passé agent territorial après avoir réussi un concours.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour venir à Bonnétable ?

La proximité avec la population de Bonnétable, les enfants dans les écoles et les parents d'élèves. Un de mes objectifs est de transmettre aux enfants l'envie de bien manger avec des repas équilibrés.

Avez-vous des projets que vous aimeriez développer ?

J'aimerais proposer plus de double choix, faire de la cuisine de qualité avec des producteurs locaux dans la mesure des moyens qui me sont accordés.

De plus, avoir de bonnes relations au quotidien avec toutes les personnes avec qui je suis en contact me semble essentiel pour m'épanouir au quotidien.

Visite du sous-préfet de Mamers, Quentin Spooner, à l'école Catherine Paysan.

C'est une première. Lors de la rentrée scolaire, le lundi 2 septembre, le sous-préfet nouvellement arrivé à Mamers, est venu à l'école Catherine Paysan marquer son soutien aux équipes éducatives, ainsi que pour nous féliciter de la non-fermeture d'une classe. En effet, grâce à la mobilisation de tous, malgré que l'on soit "sur la sellette" pour la deuxième année consécutive, une classe n'a pas été fermée à l'école Catherine Paysan. Le sous-préfet a souligné que « l'éducation est un investissement pour l'avenir de nos enfants ».



Le sous-préfet Quentin Spooner, en visite à Bonnétable

ÉCOLE MATERNELLE

« QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE, AVENUE DE LA FORÊT ? »

Madame Pinaudier a retrouvé avec joie sa classe de TPS/PS après une année passée à l'élémentaire en CE2 !

Les classes de maternelles en musique



Sylviane éveille les petits à la musique

Cette année, les classes de l'école maternelle publique accueillent Sylviane Godefroy, intervenante en musique à l'école de musique et de danse de la communauté de communes Maine Saosnois. Elle vient chaque vendredi matin pour un éveil et une sensibilisation à la musique : chants, écoute, approche d'instruments de musique, rythme, autant de domaines abordés pour le plus grand plaisir de tous les élèves.

Une belle occasion de susciter l'intérêt des plus jeunes pour cette pratique artistique et peut-être engendrer de talentueuses vocations !

Randonnée contée classes de toute petite, petite et grande sections

Fin septembre, à la suite de la sortie aux Étangs Chauds, près du Mans, en compagnie de la classe des TPS/PS de Madame Garcia, les enfants de GS ont dicté à leur maîtresse, Madame Farcy, un texte pour expliquer les différents moments vécus lors de cette journée de randonnée contée :

« On a fait la chasse aux jalons pour retrouver les conteurs, la chasse aux éléments naturels (feuilles, marrons, glands, fougères...) pour faire du Land'art. Et on a pique-niqué avec les copains et les copines ! »

Cette belle randonnée a été ponctuée par des lectures animées par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire » sur le thème des animaux de la forêt. Les enfants ont profité de cette promenade en pleine nature pour découvrir l'espace naturel fragile qu'est la forêt et apprendre



Randonnée contée aux Étangs Chauds

les bons gestes pour la respecter. Ne pas laisser de trace de son passage en ramassant soigneusement ses déchets, entre autres ...

Les 24h de la maternelle

Le jeudi 28 novembre, les traditionnelles « 24h de la maternelle » ont eu lieu à l'école. Ce fut un moment riche en partage et en convivialité, marquant la dixième édition de cet évènement.

Cette année, les parents ont été invités à participer à des ateliers ludiques et créatifs qui ont rythmé cette matinée festive et gourmande :

- confection de brochettes de fruits: un moment coloré et vitaminé apprécié par les petits et les grands.
- fabrication d'un chapeau de fête: un atelier artistique pour célébrer cet anniversaire spécial.

- confection d'un gâteau: une activité gourmande qui a mis les talents culinaires de chacun à contribution.

Une fois de plus, cet évènement a été une belle réussite, témoignant de l'engagement des parents et de la richesse des échanges entre enfants, familles et enseignants.

Bravo et merci pour cette belle dynamique de partage !



On s'amuse en cuisinant

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

« QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHERINE PAYSAN, PLACE D'ARMES ? »

Une nouvelle enseignante est arrivée à la grande école ! Karine Annoni a rejoint l'équipe en classe de CM1-CM2 suite au départ de Gwenaëlle Bougard qui a intégré l'équipe du réseau d'aide de Bonnétable. Nous souhaitons une bonne continuation à madame Bougard et la bienvenue à Madame Annoni !

Henri et Henry à l'école élémentaire



Qui est Henri, qui est Henry !

Nous accueillons avec plaisir Henri Haidari, 20 ans, en tant que jeune volontaire en service civique depuis la rentrée 2024. Il intervient sur la mission « lutte contre le harcèlement scolaire » et apporte une aide administrative à la direction mais accompagne aussi des élèves au sein des classes sur des projets communs. Cette année, nous avons également la chance d'accueillir dans notre école Henry Rosenblath. Âgé de 22 ans et originaire d'Atlanta, aux États-Unis. Henry est en France pour l'année scolaire en tant qu'assistant d'anglais. À ce titre, il intervient le mardi dans toutes les classes de l'école élémentaire, à raison de 30 minutes par classe. Cela permet aux élèves de se confronter davantage à la langue anglaise et à la culture américaine. Ces interventions, en classe entière ou en petits groupes, sont très appréciées des élèves.

Lire et vivre tous ensemble à l'école

Catherine Paysan

Et voilà un nouveau partenariat qui s'annonce riche ! Des liens intergénérationnels, de la médiation animale avec chiens, chats et un projet commun pour se rencontrer : cap sur le Vendée Globe !

Motivées par l'engagement et les progrès effectués par l'ensemble des participants du dispositif ULIS de l'école publique Catherine Paysan, la coordinatrice madame Dodin, les animatrices de l'association « Une truffe un sourire », mesdames Petithomme, Chauvière et Avignon, les bibliothécaires de la Communauté de communes, ont enrichi le projet cette année, en ouvrant les séances aux résidents suffisamment autonomes de l'EHPAD de Bonnétable. Ces derniers sont accompagnés de leur animatrice Anita Monchatre. Le projet s'articule sur 10 séances et est centré sur le sens du « Lire, Dire, Écrire », ainsi que sur le développement des compétences psychosociales.

Le 17 octobre, c'est dans la salle de motricité de l'école que la rencontre s'est faite ! Les élèves étaient très heureux d'accueillir chez eux ! Au programme : des présentations individuelles, une lecture collective d'une œuvre construite par les élèves, un jeu d'habileté motrice et un goûter convivial ! Chacun a pris sa place, a écouté l'autre et a dépassé ses appréhensions ! La magie de la relation à l'animal et aux inconnus s'opère déjà... Nous construisons ensemble et nous nous adaptons aux besoins de chacun. À travers leur présentation, les résidents ont pu partager leur travail sur l'hygiène à leur époque. Les élèves l'ont comparé à leurs pratiques actuelles et à celles des skippers du Vendée Globe.

Tout le monde est reparti heureux

de ce premier temps fort. Les élèves préparent avec joie une salle d'exposition de leurs travaux autour du Vendée Globe pour notre prochaine rencontre.

Vivement la suite, qu'on espère à l'EHPAD cette fois !

Projet Vendée Globe



Échange intergénérationnel

Cette année, les classes du cycle 3 et du dispositif ULIS travaillent sur un beau projet commun. Ils suivent la course du Vendée Globe dont le départ a été donné le dimanche 10 novembre dernier. Les élèves ont investi une salle afin de suivre la course et mettre à jour l'avancée des skippers. Chaque enfant a choisi un navigateur. Ce projet pluridisciplinaire permet de se familiariser avec le vocabulaire de la navigation, des termes spécifiques liés à la géographie (océans, latitudes, longitudes, caps). Les élèves étudieront en classe divers livres et albums en lien avec ce thème. Nous attendons l'arrivée avec impatience !



Réunis autour de la grande course nautique

ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR

ÉCOLE DU SACRÉ COEUR, UNE SURPRISE TOUS LES MOIS !

Cette année, l'équipe éducative réserve une surprise chaque mois aux élèves : des journées spéciales pour ponctuer l'année, partager, apprendre, s'amuser.



Les chaussettes dépareillées

A venir : une journée fluo, une journée des chaussettes dépareillées

Les élèves de la classe de CM1-CM2 sont heureux de parrainer et de prendre soin des maternelles.

Ici Charles César (moyenne section) et Arthur (CM1).



Un Grand parraine un Petit

Spectacle pour les maternelles

Le 6 décembre, les 40 élèves de maternelle ont eu le plaisir d'assister au spectacle « Petits contes orientaux » à la salle de spectacle de l'espace Saugonna de Mamers.

Pour beaucoup, l'aventure commençait déjà avec le voyage en car ; ensuite la grande salle, les marches pour accéder

à son fauteuil, la pénombre puis le noir, la musique, un grand écran... De nombreuses sensations et émotions, une très belle découverte du monde du spectacle.

Sur les 3 petits contes présentés, le deuxième (avec des chèvres ou des chameaux selon les avis !) a été très apprécié, mais c'est le troisième conte qui a le plus plu.

Merci à la communauté de communes du Maine Saosnois de nous avoir proposé une si belle aventure.



Le jour du Pull de Noël

Projet lire

Tous les mardis en début d'après-midi, les élèves sont répartis pour des ateliers lecture. En fonction de leurs compétences à travailler, les élèves se retrouvent pour progresser. Objectif : lire devant un public.

Pour les plus à l'aise, l'exercice de la première représentation a eu lieu le 20 décembre, lors du spectacle de Noël, où ils ont présenté aux familles le conte de Casse Noisette. Ensuite le 24 janvier lors de la soirée famille pour la nuit de la lecture, les enseignantes espèrent que certains auront de belles histoires à partager.

Du bruit dans la cuisine

L'art culinaire est à l'honneur cette année et nous ne manquons pas une occasion de mijoter quelques plaisirs.



L'importance de goûter



Du bruit dans la cuisine



S'amuser en cuisinant

LES ACTIONS DU CMJ

BANQUE ALIMENTAIRE



Collecte des denrées pour la banque alimentaire

La campagne de la banque alimentaire s'est déroulée dans les écoles, la semaine du 18 au 22 novembre, ainsi qu'au super U et Coccimarket les vendredi 22 et samedi 23 novembre. Ce fut l'occasion pour notre Conseil municipal "Jeunes" de mener une action solidaire pour les familles dans le besoin. Aujourd'hui, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) aide 8 familles (10 adultes et 8 enfants) sur

le secteur de Bonnétable. Cette aide permet de distribuer des colis à moindre coût, mais aussi de diminuer des dépenses alimentaires pour permettre de concrétiser des projets (permis de conduire, régler des factures...) et se réinsérer dans la vie professionnelle et familiale.

L'effort des jeunes a été récompensé, car les chariots ont été remplis de dons (547 kg). Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles et des donateurs pour ces journées.

LA CARAVANE DES J.O.

Le samedi 19 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre territoire la dernière date de la caravane des Jeux Olympiques, dans le cadre du label "Terre de Jeux" obtenu par la commune.

Durant cette journée, le public a pu profiter des installations et rencontrer les acteurs de la vie sportive locale tels que l'athlétisme, le rugby, le football, le tennis, le handball, le cyclisme, la pêche, la pétanque, la gymnastique volontaire, le tennis de table, le judo et le karaté. Epaulé par le comité départemental olympique (CDOS), les bénévoles ont proposé des activités ludiques afin de présenter leur discipline. Les participants

devaient valider une feuille de route pour repartir avec un "goodies" des JO.

A cette occasion, le conseiller départemental Olivier Sasso, ainsi que le président du CDOS Monsieur Lemeunier, étaient présents pour la remise symbolique à Madame le Maire du label "Ville active et sportive" reçu à Rouen le 17 octobre, par le ministre des sports, Monsieur Averous. Une belle récompense pour la commune et les associations qui s'efforcent toute l'année de proposer un encadrement et une activité de qualité.



La caravane des JO



La boom des CM2

LA BOOM DES CM2

Le 4 juillet, la célèbre boom des CM2 a clôturé leurs années d'école élémentaire. Lors de cette soirée, c'était le moment des photos, de danse entre copains avant de partir vers de nouveaux horizons.

DÉCLENCHEMENT DES ILLUMINATIONS

Il arrive, il arrive ! Nos petits lutins de Bonnétable s'affolent pour le grand jour. Ils ont entendu dire que le père Noël arrivait bientôt. Le Conseil municipal "Jeunes" prépare un peu de décoration, les services techniques s'attèlent à l'éclairage et l'Apeb prépare le vin chaud et des petites choses à grignoter.

Ça y est, nous y sommes, son arrivée est imminente, les petits lutins déclenchent les illuminations et chantent en cœur "Petit papa Noël". La féerie de Noël est lancée. Trainé par 2 poneys, il arrive auprès des enfants pour écouter leur liste et passer quelques secondes avec eux, le temps d'une photo.



Lancement des illuminations de Noël

AUTOMNALES DE PEINTURE ENCORE UN GRAND CRÛ !



Les lauréats des Automnales 2024

Avec l'automne revient également un incontournable week-end pour les peintres à Bonnetable. Qu'ils soient professionnels ou amateurs confirmés, plus d'une centaine d'artistes se bousculent pour que leur candidature parvienne le plus vite possible dans une certaine boîte à lettres : celle de Serge Saillant, peintre, maître de cérémonie et créateur de la manifestation !

A cheval sur le règlement !

Car un règlement draconien existe depuis l'origine, basé sur des principes qui diffèrent d'une organisation à une autre, mais qui sont unanimement reconnus à Bonnetable par les peintres. La salle Mélusine - qui accueille ce salon annuel - ne pouvant contenir tous les candidats, une jauge maximum de participants a été fixée dès l'origine. Ainsi, lorsque Serge Saillant envoie son courrier électronique saisonnier, les destinataires savent que seuls, les 50 premiers de ceux qui répondent - cette fois par courrier postal - seront acceptés pour participer.

Ceci explique que, parmi les grands noms présents les années précédentes, nombre d'entre eux ne figuraient pas cette fois : Michel Fourreau, Véronique Lesage, Alain Delattre... Mais l'oubli ou le retard ont permis à d'autres de venir, parfois de la Nièvre, de la région parisienne, du Loir-et-Cher ou de l'Orne, ce qui leur fait connaître Bonnetable.

Le public ne se trompe jamais !

Si les sessions se suivent et qu'elles ne se ressemblent pas, il est pourtant une vérité : le public a l'œil et le bon ! Ce sont en effet les visiteurs qui décident de celle ou de celui qui, le dimanche soir venu, sera le lauréat de l'année. A travers un bulletin de vote qui lui est remis à l'entrée, chacun peut noter son peintre préféré en y inscrivant son tiercé de choix dans l'ordre. Loin des algorithmes, d'un jury sous influence ou autres bourrages d'urne, les prix sont néanmoins décernés sérieusement.

A travers eux, une autre constante semble se dessiner. Depuis plusieurs années, ce fameux Prix du public est attribué à un artiste qui participe pour la première fois aux Automnales de peinture. Ce furent Alain Delattre, puis Dany Denis, Artem Manon l'an dernier (l'invitée d'honneur 2024). C'est donc un nouveau, Patrick Lodwitz, qui l'emporte pour ses magnifiques compositions réalistes de fruits et qui, ayant gagné, ne pourra concourir en 2025. Le niveau déjà élevé poursuit son ascension, la ville de Bonnetable également, par cet évènement.

Clap de fin pour ses créateurs

Grand moment du week-end, le vernissage 2024 fut rempli d'une émotion particulière, lorsque le tandem Jean-Claude Pizy/Serge Saillant - respectivement président de l'Association Culturelle Intercommunale à Bonnetable et organisateur - ont chacun annoncé l'arrêt dans leur fonction. « Il ne faut pas s'accrocher et savoir passer la main », dirent-ils. Et c'est ce qu'ils ont préparé puisque la relève sera assurée par... Nicolas Pizy et Jean-Louis Garnier.

Le Prix du sénateur

Et pour la seconde année, un prix spécial voulu et créé l'an dernier par Jean Pierre Vogel a justement récompensé Dany Denis, ancien lauréat du Prix du public, pour ses pastels flamboyants. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour novembre 2025 qui promet une édition de très grande qualité !

NOUVELLES ENSEIGNES



Grégoire Maine dans sa caverne d'Ali Baba

Le Cellier

Grégoire Maine est, rue Joffre, l'heureux gérant d'un nouveau commerce sur Bonnétable. Implanté dans les locaux de l'ancien magasin de la Presse, "Le Cellier" nous apporte un complément surprenant et intéressant dans l'offre des commerces de proximité. L'image est saisissante dès qu'on entre : des centaines de bouteilles de vin, issues de nos cépages et de tous les coins de France. Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Et si vous franchissez le passage situé au fond à droite du magasin, c'est toute une caverne dédiée aux « alcools forts » qui s'ouvre aux yeux : whiskys y compris tourbés, vodkas, gins, cognacs... Bref, de quoi faire un cadeau de dernière minute ou bien constituer sa cave d'un soir quand on n'en possède pas ou que l'on veut accorder ses plats à coup sûr. Bien que très jeune, Grégoire saura en effet vous conseiller et même vous surprendre, en toute simplicité et modestie. Et ça c'est rare !

TERRE DE JEUX 2024



Remise du label

Une véritable fierté de remettre le label à tous les présidents des sections, à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour plus de 1000 licenciés à la patriote.

La diversité des activités proposées ainsi que la qualité des enseignements et le nombre d'actions menées par les uns et les autres sont de réels atouts pour une ville comme Bonnétable. Nous remercions toutes les sections présentes, ce fut une journée exceptionnelle et une belle réussite.



Tout ceci sous le regard de la mascotte des jeux, une Phryge



Retrouvez toute l'actualité de Bonnetable sur les panneaux lumineux, ainsi que sur le site internet <https://bonnetable.fr/> et l'application mobile Bonnetable distribuée par Lumiplan.

LES NAISSANCES HORS COMMUNE

• **Marian MLADINOVICI**
né le 20 juillet 2024 à Le Mans

• **Ezio TARBOURIECH**
né le 13 août 2024 à Le Mans

• **Enzo TOURNEUX**
né le 22 août 2024 à Le Mans

• **Catalya BENADJAUD**
née le 29 septembre 2024 à Le Mans

• **Samuel SAMBAIN**
né le 8 octobre 2024 à Le Mans

• **Erwan SAMBAIN**
né le 8 octobre 2024 à Le Mans

• **Rose COTTENCEAU**
née le 17 octobre 2024 à Le Mans

• **Augustin GAUTIER**
né le 19 octobre 2024 à Le Mans

• **Yuna LEROUTIER**
née le 23 octobre 2024 à Le Mans

• **Lou GAINCHE**
née le 26 novembre 2024 à Le Mans

• **Adèle FARDEAU**
née le 29 novembre 2024 à Le Mans

• **Léopoline SAUVAGE LEGOUAS**
née le 15 décembre 2024 à Le Mans

Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !

Madame le Maire et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année 2025



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 le vendredi
Le samedi sur rendez-vous uniquement



BONNETABLE POINT COM
MAIRIE DE BONNETABLE

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable
Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr
www.bonnetable.fr